

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION 2018-06-324

AVIS est donné que lors de sa séance ordinaire du 26 juin 2018 le conseil municipal de la Ville de Beloeil a adopté le projet de résolution 2018-06-324.

Cette résolution a notamment pour effet, conformément au *Règlement 1643-00-2010 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)*, pour l'immeuble situé au 170-178, rue Choquette sur le lot 4 493 422 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères:

- de permettre l'ajout d'un 5e logement alors que le nombre de logements est limité à 4 logements à l'intérieur de la zone;
- de réduire le ratio de case de stationnement par logement à 1 au lieu de 1.5 case/logement;
- d'autoriser une aire de stationnement à une distance de 0,6 mètre de la ligne de terrain au lieu de 1,5 mètre et;
- d'autoriser une allée de circulation de 5 mètres de largeur au lieu de 6 mètres.

Cette résolution s'applique à la zone H-431 et contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Cette zone est située dans le secteur délimité approximativement comme suit :

La zone concernée forme un ensemble bordé approximativement au sud par les rues De Rouville et Saint-Georges, à l'ouest par le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, au nord par la rue d'Auteuil et son prolongement vers l'est et à l'est par la rue Richelieu.

Conséquemment à l'adoption de ce projet de résolution, une assemblée publique de consultation aura lieu le 9 juillet 2018 à 19 h 30 dans la salle du conseil au 240, rue Hertel. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou un membre du conseil désigné par elle, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de résolution peut être consulté à la direction des Services juridiques au 777, rue Laurier, durant les heures d'ouverture des bureaux.

Donné à Beloeil, ce 27 juin 2018.

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière